

Rappel sur l'utilisation des fumigènes

FédéGN – Pôle Sécurité / Communication sur l'accident de Bas-en-Basset



L'actualité récente montre encore tristement que l'utilisation des fumigènes n'est pas sans risque. La FédéGN tient à rappeler quelques règles élémentaires quant à leur utilisation.

- 

Samedi 13/06/2015, à Bas-en-Basset en Haute-Loire, 3 adolescents perdent la vie suite à l'utilisation de fumigènes artisanaux, et un quatrième est grièvement blessé. Nos pensées vont vers les familles des victimes.
- 

La fabrication de fumigènes artisanaux est dangereuse. Elle met en œuvre des produits chimiques susceptibles d'exploser, de provoquer des gaz toxiques, ou des agents corrosifs. L'acquisition de certains de ces produits est règlementée.
- 

La FédéGN recommande l'utilisation de fumigènes achetés dans le commerce, et rappelle qu'il faut les utiliser en extérieur, dans des endroits suffisamment aérés et ventilés, et dans des zones sans risque d'incendie.

Depuis 2012, les fumigènes sont interdits dans les stades de football. Respectons ces règles élémentaires de sécurité pour éviter de voir s'étendre cette interdiction.